

LAPHO – Engagements de Tennis Canada concernant la politique d’accessibilité

Révision : mai 2021

Concept

Tennis Canada s’engage à fournir un environnement sans entrave à tous les intervenants, y compris les clients, employés, postulants, fournisseurs et usagers de ses locaux, de ses sites d’information et de ses services.

Tennis Canada comprend qu’il a la responsabilité de s’assurer que l’environnement qu’il procure soit accueillant, sécuritaire et digne. Nous sommes déterminés à ce que notre organisme respecte les exigences les plus relevées et les meilleures pratiques dans le respect de nos politiques, de nos procédures, de nos équipements, de nos installations et de nos lieux d’entraînement.

Exigences

Généralités

Tennis Canada s’engage à former ses entraîneurs selon les principes de la législation ontarienne sur l’accessibilité et les clauses correspondantes des Droits de la personne pour ceux qui ont des handicaps. La formation doit être adaptée aux tâches et responsabilités des employés, des bénévoles et des autres membres du personnel.

Service à la clientèle

Tennis Canada comprend que ses clients méritent d’être traités avec les mêmes valeurs et les mêmes conditions. Nous reconnaissons que nos clients avec un handicap ont droit, pour accéder aux biens et services, de faire les choses à leur propre rythme et selon leurs propres techniques pourvu qu’ils respectent les consignes de sécurité. Dans la mesure du possible, nous fournirons des méthodes alternatives pour que les clients avec un handicap aient accès aux mêmes services, dans les mêmes lieux et de la même façon que les autres, en plus de tenir compte des besoins de chacun dans la fourniture des biens et services.

Renseignements et communications

Tennis Canada s’engage à respecter les besoins en information des gens avec un handicap.

Au besoin, nous fournirons des renseignements et des outils de communication dans des formats accessibles ou des supports adéquats. Ces éléments comprennent des renseignements publics sur nos produits, nos services et nos installations, tout comme l’information d’urgence.

Emploi

Tennis Canada préviendra le public et le personnel que, au besoin, il soutiendra les personnes avec un handicap dans le processus de recrutement, d’évaluation et d’embauche. Si nécessaire, nous fournirons des solutions améliorées dans les situations d’urgence sur les lieux de travail. Dans la gestion du personnel, les promotions et le redéploiement des employés, nous prendrons en considération les besoins du personnel avec un handicap.

Conception des espaces publics

Tennis Canada respectera les normes d’accessibilité dans la conception des espaces publics quand il construira ou modifiera substantiellement ses installations publiques.

Document complet sur l’accessibilité fourni sur demande.